

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023 COMPTE-RENDU

**Date de l'affichage du compte rendu : 02/10/2023**

*Affiché conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales*

**Membres Présents :**

ASTROLOGI Tenessy, CARO Gérard, COULET Brigitte, ESTEBAN Jean-Jacques, GASIGLIA Éric, GRISOUL Philippe, GROS Vincent LE BONNIEC Maria, LONVIS Dominique, MARTIN Jean-Maurice, PIEYRE Laurence, RAYNAUD Fabrice, RUY-BERGEON Anaïs, SABATIER Christophe, VERGNET Anne, VOISIN Nicolas

**Membres ayant donné procuration :** APARICIO Cloé à RUY-BERGEON Anaïs, LUNARDI Karine à ASTROLOGI Tenessy

**Membres absents :**

CONGE Pascal, DEVOT Sylvie, MARCAIRE Sabine, PEITAVY Floriane, URSCH Jacky,

**Mme Dominique LONVIS est élue secrétaire de séance.**

Délibération	Objet de la délibération	Nature du vote		Décision
2023-26	Compte-rendu des décisions prises depuis la séance du conseil municipal en date du 10 juillet 2023	Pour :	0	DELIBERATION NON SOUMISE AU VOTE
		Contre :	0	
		Abstention :	0	
2023-27	Adhésion et transfert de la compétence « Maîtrise de la demande en énergie » : Programme Gestion en Energies Partagée (GEP)	Pour :	17	DELIBERATION ADOPTEE L'UNANIMITE
		Contre :	0	
		Abstention :	0	
2023-28	Avenant à la convention de concours technique Vigifoncier avec la Safer	Pour :	17	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
		Contre :	0	
		Abstention :	0	
2023-29	Rapport d'activité 2022 de la CCPL	Pour :	17	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
		Contre :	0	
		Abstention :	0	
2023-30	Taxe foncière sur les propriétés non bâties – Dégrèvement des parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs	Pour :	17	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
		Contre :	0	
		Abstention :	0	
2023-31	Majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale	Pour :	17	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
		Contre :	0	
		Abstention :	0	
2023-32	Modification du règlement intérieur de l'accueil de loisirs périscolaire de la commune déléguée de Saint Christol – Avenant n°3	Pour :	18	DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE
		Contre :	0	
		Abstention :	0	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Le Maire,

M. Jean-Jacques ESTEBAN

